

EGLISE ABBATIALE NOTRE-DAME DE SENANQUE

XII^E – XIX^E SIECLES

GORDES

L'EDIFICE

Le monastère cistercien de Sénanque a été fondé en 1148 par des moines venus de Mazan-l'Abbaye (Ardèche). Il est devenu abbaye en 1150. En 1791, l'abbaye est vendue comme bien national ; elle échappe alors au démantèlement ou à la transformation en carrière de pierre car l'acquéreur s'emploie à la conserver. En 1857, l'abbé de Lérins parvient à l'acquérir pour 35 000 francs et y installe une communauté cistercienne composée de quatre moines.

Le plan des bâtiments se développe autour d'un cloître dont le côté oriental et l'angle septentrional sont formés par le mur de l'église abbatiale. L'église abbatiale, les quatre galeries qui forment le cloître, la salle du chapitre, le chauffoir et le dortoir sont les éléments qui ont traversé toute l'histoire de l'abbaye sans avoir été dénaturés. Au XIX^e siècle, lorsqu'ils se réinstallent dans les lieux, les moines réparent les parties conventuelles qui avaient été endommagées pendant la Révolution.

LA RESTAURATION

La suppression, dans les années 1970, d'une chapelle latérale construite au XIX^e siècle a fragilisé l'équilibre des forces exercées sur la voûte. En effet, cette chapelle, quoique de construction récente, servait de contrebutée au mur occidental de l'église abbatiale. D'importantes fissures



sont alors apparues ; le risque d'effondrement n'est pas à exclure si aucun confortement n'est réalisé.

Les travaux consisteront donc à consolider le bas-côté occidental. Des contreforts en pierre seront ainsi appliqués pour remplacer la chapelle disparue.

L'INTERET DEPARTEMENTAL

Le Département de Vaucluse réaffirme ici son soutien à la conservation / restauration de l'un des édifices les plus emblématiques de son territoire. Sénanque est un joyau de l'art roman qui appartient au trio des trois sœurs de Provence avec Silvacane et le Thoronet.

DOSSIER PRESENTE EN COMMISSION PATRIMOINE EN VAUCLUSE EN MAI 2019